|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | **AMBASSADE DU TOGO**  *Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  | **REPUBLIQUE TOGOLAISE**  *Travail- Liberté-Patrie* | |

**40ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme

en République d’Haïti

*Déclaration de la délégation togolaise*

**Genève, le 31 janvier 2022**

**14 : 30-18 : 00**

*Projet, seul le prononcé fait foi*

**Monsieur le Président,**

Le Togo félicite la délégation d’Haïti pour la présentation de son rapport national et la remercie pour les informations complémentaires fournies.

Le Togo prend note des progrès réalisés par Haïti depuis son dernier passage à l’EPU, en dépit de nombreux défis auxquels le pays reste confronté.

Nous encourageons Haïti à prendre les mesures nécessaires pour appuyer la création d’un bureau autonome du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme pour bénéficier de son soutien renforcé dans le cadre de la promotion et protection de tous les droits humains.

Par ailleurs, la délégation togolaise lance un appel à la communauté internationale à redoubler d’efforts en matière d’aide humanitaire et de développement durable en vue de consolider les différentes actions menées pour répondre à la crise multidimensionnelle actuelle que traverse le pays.

Dans un esprit constructif le Togo adresse les recommandations suivantes à Haïti :

1. Actualiser et adopter le plan d’action national des droits de l’homme, en attente d’approbation depuis 2019 ;
2. Redoubler d’efforts, notamment en soutenant davantage la police nationale, pour coordonner et appliquer les initiatives visant à améliorer la sécurité publique.

Pour finir, la délégation togolaise souhaite un fructueux EPU à Haïti et plein succès dans la mise en œuvre des recommandations qui seront acceptées.

**Je vous remercie !**